

# **Bowls Canada Boulingrin 2018-2020**

## **Critères de sélection du programme national de haute performance et des événements de l'équipe nationale**

### **1. Énoncé de la philosophie de sélection**

- 1.1. La présente politique a pour objectif de définir les critères et le processus s'appliquant à l'identification et à la sélection des athlètes qui deviendront membres du programme national de haute performance et qui représenteront le Canada lors de compétitions internationales désignées comme des événements de l'équipe nationale (EEN).
- 1.2. BCB souhaite choisir les athlètes les mieux qualifiés pour appuyer les buts et les objectifs du programme de haute performance de BCB, ainsi que le prévoient les présents critères de sélection. Le programme de haute performance de BCB réunit trois équipes – équipe senior, équipe de développement et équipe jeunesse. BCB sélectionnera neuf (9) hommes et neuf (9) femmes pour former l'équipe senior, et six (6) hommes et six (6) femmes pour former l'équipe de développement. BCB sélectionnera jusqu'à huit (8) garçons et jusqu'à huit (8) filles pour former l'équipe jeunesse.
- 1.3. Les critères de sélection employés peuvent varier selon le type d'EEN (p. ex., compétition d'envergure ou événement de développement) et les objectifs de performance associés à l'événement.

### **2. Énoncé de responsabilité**

- 2.1. BCB reconnaît l'importance de posséder une politique de sélection dans le cadre du programme de haute performance et de l'événement de l'équipe nationale et de communiquer les critères de sélection sur lesquels elle repose à tous les athlètes. BCB s'engage à appliquer sa politique de sélection de manière juste et convenable, sous la direction du comité de haute performance (CHP) de BCB.
- 2.2. BCB s'engage à communiquer tout amendement à la politique de sélection dans un délai raisonnable. Le délai de notification habituel est de 3 mois avant l'entrée en vigueur de l'amendement. Ce délai peut changer lorsque des circonstances extraordinaires le justifient.
- 2.3. Le comité de sélection du programme de haute performance (c.-à-d., la sélection des équipes) réunira l'entraîneur national, l'entraîneur national de développement et les

membres du CHP. Le nom des membres des comités de sélection des événements de l'équipe nationale sera confirmé avant chaque EEN par le CHP et présenté dans les critères de sélection de l'EEN en question. Le CHP se réserve le droit de nommer d'autres membres possédant les compétences requises pour siéger au comité de sélection (CS) en vue de sélectionner des athlètes pour un EEN, ainsi que cela est mentionné dans les critères de sélection propres à l'EEN concerné.

- 2.4 Les activités du programme national de haute performance se déroulent en fonction d'un cycle biennal pour les équipes senior et de développement. En ce qui a trait à l'équipe jeunesse, les activités se déroulent en fonction d'un cycle annuel. Attendu le calendrier de compétitions internationales et nationales, les dates exactes peuvent varier légèrement d'un cycle à l'autre. Le prochain cycle biennal pour les équipes senior et de développement se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 juillet 2020. Le cycle annuel de l'équipe jeunesse se déroulera de la fin du Championnat canadien jeunesse 2018 jusqu'à début du Championnat canadien jeunesse 2019.
- 2.5 Le cycle actuel se déroulait du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018. Toutefois, compte tenu des changements apportés au cycle international, les athlètes choisis pour le programme de l'équipe nationale dans le cadre du cycle actuel demeureront les mêmes jusqu'au début du nouveau cycle (1<sup>er</sup> novembre 2018). BCB se réserve le droit de faire l'annonce des athlètes sélectionnés pour le prochain cycle avant le 1<sup>er</sup> novembre 2018, mais ces athlètes ne seront qu'officiellement sélectionnés pour le programme de l'équipe nationale le 1<sup>er</sup> novembre 2018.
- 2.6 La composition des équipes sera annoncée au plus tôt le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

### **3. Critères minimaux d'admissibilité au sein de l'équipe senior, de l'équipe de développement et de l'équipe jeunesse**

- 3.1 Tout athlète souhaitant être admissible à la sélection pour les équipes nationale et de développement ou pour l'équipe jeunesse doit satisfaire aux conditions suivantes :
- i) être membre en règle de BCB et/ou de ses associations affiliées (clubs et/ou AP/T);
  - ii) être admissible à la compétition aux événements recensés dans le cadre du programme, selon les politiques de BCB et de l'événement;
  - iii) respecter les règlements d'admissibilité documentés par les autres organismes directeurs (p. ex., Fédération des Jeux du Commonwealth, Championnat du monde de bowling, etc.) concernant les événements du programme;
  - iv) être en mesure de participer à tout camp ou événement compétitif décrit au pont 4. Critères de sélection pour l'équipe senior ou au point 5. Admissibilité à la

- sélection – Équipe de développement. Les exceptions et les dérogations sont abordées au point 10 du présent document;
- v) respecter les critères physiologiques et techniques habituels précisés dans les critères de sélection;
  - vi) manifester une attitude positive envers ses coéquipiers, l'équipe nationale, les entraîneurs, le personnel de soutien et BCB;
  - vii) respecter le programme antidopage canadien;
  - viii) participer aux programmes de réduction et de gestion des blessures élaborés par BCB;
  - x) reconnaître que les événements des équipes nationale, senior, de développement et jeunesse n'offrent pas toujours un soutien financier complet et qu'une contribution personnelle pourrait être requise.

#### **4. Critères de sélection pour l'équipe senior**

- 4.1 Tout athlète souhaitant être admissible à la sélection pour l'équipe nationale doit satisfaire aux conditions suivantes.
- i) Être en mesure de participer aux événements énumérés ci-après, et y participer effectivement sur demande :
    - a. Camp d'entraînement national de 2019 – la date officielle sera annoncée à l'automne 2018.
    - b. Championnat d'Asie-Pacifique de 2019 – 4 juin au 12 juin 2019 de même que le camp d'entraînement préalable à l'événement, qui aura lieu tout juste avant en Australie.
    - c. Camps d'entraînement nationaux de 2019-2020 – les dates officielles seront annoncées à l'été 2019.
    - d. Championnat mondial de boulingrin de 2020 – 23 mai au 7 juin 2020 de même que le camp d'entraînement préalable à l'événement, qui aura lieu tout juste avant en Australie.
    - e. Défi nord-américain de 2020 – automne 2020 au Canada – la date officielle reste à déterminer.
  - ii) Être citoyen canadien et être titulaire d'un passeport canadien.
  - iii) Accepter de signer l'entente de l'athlète de BCB.
  - iv) Être prêt à suivre les plans d'entraînement annuels et mensuels de BCB et à présenter des rapports mensuels et des rapports sur les compétitions.

#### **5. Admissibilité à la sélection – Équipe de développement**

- 5.1 Tout athlète souhaitant être admissible à la sélection pour l'équipe de développement et la participation à un EEN doit aussi satisfaire aux conditions suivantes.

- i) Être en mesure de participer aux événements énumérés ci-après, et y participer effectivement sur demande :
  - a. Camp d'entraînement national de 2019 – la date officielle sera annoncée à l'automne 2018.
  - b. Camps d'entraînement national de 2019-2020 – les dates officielles seront annoncées à l'automne 2018.
  - c. Défi nord-américain de 2020 – la date officielle sera annoncée en octobre 2020 au Canada.
- ii) Être citoyen canadien et détenir un passeport canadien.
- iii) Accepter de signer une entente de l'athlète.
- iv) Être prêt à suivre les plans d'entraînement annuels et mensuels de BCB et à présenter des rapports mensuels et des rapports sur les compétitions.

## **6. Critères de sélection pour l'équipe jeunesse**

- 6.1 Tout athlète souhaitant être admissible à la sélection pour l'équipe jeunesse doit satisfaire aux conditions suivantes :
- i) Respecter les critères présentés dans les conditions de jeu du championnat canadien jeunesse approprié.
  - ii) Accepter de signer une entente de l'athlète.
  - iii) Être prêt à présenter des rapports réguliers à BCB, y compris, sans toutefois s'y limiter, des plans d'entraînement et des rapports sur les compétitions.

## **7. Critères de sélection pour les équipes nationale et de développement**

- 7.1 Le boulingrin étant un sport d'équipe, le processus de sélection de BCB est fondé sur des critères subjectifs et objectifs.
- 7.2 Tout athlète souhaitant être admissible à la sélection pour les équipes senior et de développement doit signaler son intention à BCB par l'intermédiaire du processus de nomination décrit à l'annexe A.
- 7.3 Avec la contribution de la directrice générale, le comité de sélection (CS) appliquera la politique et les critères de sélection pour toute décision relative à la sélection des équipes senior et de développement.

7.4 Le classement initial des athlètes nommés pour chaque équipe sera établi en fonction des paramètres suivants :

- i) la dynamique d'équipe sera évaluée au moyen de l'outil d'évaluation, qui figure à l'annexe B du présent document, et elle comptera pour 40 % dans le classement initial;
- ii) les résultats obtenus lors des compétitions passées seront évalués au moyen du « Tableau des résultats des compétitions passées 2015-2017 », qui figure à l'annexe C du présent document, et ils compteront pour 20 %; et
- iii) la performance technique et la performance en équipe seront évaluées au moyen de « l'Outil d'évaluation de la performance technique et en équipe », qui figure à l'annexe D du présent document, et elles compteront pour 40 %.

7.5 Pour chacune des positions, le CS évaluera l'aptitude des vingt premiers athlètes masculins et féminins nommés au classement en se fondant sur les résultats des compétitions nationales, des compétitions internationales et/ou des camps d'entraînement tenus au cours des trois années précédentes (2015-2017). Chacun des vingt premiers athlètes au classement sera évalué pour chaque position au moyen de l'annexe E.

7.6 La sélection finale des membres de l'équipe senior et de l'équipe de développement se fera parmi les vingt premiers athlètes masculins et féminins au classement, selon les positions qui doivent être comblées, les spécialités propres à chaque athlète et la dynamique d'équipe. Par conséquent, il est possible qu'un athlète qui occupe une place plus élevée au classement soit écarté au profit d'un athlète d'un rang inférieur.

## **8. Critères de sélection pour l'équipe jeunesse**

8.1 Les athlètes seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe jeunesse en fonction des critères suivants :

- i) Se tailler une place parmi les quatre premiers athlètes au classement dans le cadre des épreuves individuelles du Championnat canadien jeunesse des moins de 18 ans.
- ii) Se tailler une place parmi les quatre premiers athlètes au classement dans le cadre des épreuves individuelles du Championnat canadien jeunesse des moins de 25 ans.

8.2 Les membres des équipes de développement et/ou senior peuvent également être nommés pour faire partie de l'équipe jeunesse selon leurs résultats au Championnat canadien jeunesse.

## 9. Critères de sélection propres aux événements

- 9.1 BCB se réserve le droit d'adopter à l'occasion des critères de remplacement adaptés selon le type d'événement pour lequel les athlètes sont sélectionnés ou lors d'événements régis par d'autres associations que BCB.
- 9.2 Les cas ci-après sont présentés à titre d'exemples :
- i) Les Jeux d'envergure (p. ex., Championnat du Commonwealth, Jeux du Commonwealth, Championnat du monde), où les résultats de la sélection peuvent avoir un lien direct avec le potentiel de performance minimale telle qu'un podium.
  - ii) Des événements de développement (p. ex., Défi nord-américain) où la sélection peut avoir un lien direct sur le développement de l'athlète et/ou le besoin d'offrir une expérience internationale à un plus grand nombre d'athlètes.
- 9.3 BCB met tout en œuvre pour aviser les athlètes des changements apportés aux critères de sélection pour les événements de l'équipe nationale au moins 90 jours avant l'événement de l'équipe nationale.

## 10) Exceptions et/ou dérogations

- 10.1 Sélection conditionnelle : L'athlète peut faire l'objet d'une sélection conditionnelle lorsqu'il a eu droit à une période plus longue pour satisfaire aux critères de sélection. Ces cas seront examinés par le CS à sa discrétion.

Blessure ou maladie : Tout athlète admissible à la sélection qui se blesse ou tombe malade au point de ne plus respecter les critères de sélection peut quand même être sélectionné à la discrétion du CS. Le cas échéant, le CS peut exiger que l'athlète fournisse le diagnostic et le pronostic de rétablissement d'un spécialiste.

- 10.2 Circonstances atténuantes : Les circonstances atténuantes consistent en diverses circonstances et causes prohibitives qui empêchent un athlète de satisfaire aux exigences de la présente politique dans les délais prévus. L'athlète peut quand même être admissible à la sélection et/ou sélectionné pour le programme national de haute performance ou un EEN selon les circonstances et à la discrétion du CS.
- 10.3 Le CHP se réserve le droit d'établir d'autres critères de sélection lorsqu'il est impossible d'appliquer les critères de sélection de BCB décrits dans le présent document pour une raison donnée. Le cas échéant, tous les athlètes seront informés des changements dans les délais opportuns.

## **11. Exigences après la sélection au sein du programme national de haute performance ou de l'EEN**

- 11.1 Après avoir été sélectionnés pour le programme national de haute performance ou un EEN en vertu de la présente politique, tous les athlètes doivent respecter les exigences supplémentaires suivantes :
- i. tous les athlètes doivent continuer de répondre aux critères de sélection énoncés à la section 3 du présent document **et aux sections 4-6 le cas échéant**;
  - ii. tous les athlètes doivent signer l'entente de l'athlète;
  - iii. tous les athlètes doivent se conformer au code de conduite de BCB ([http://www.bowlsCanada.com/downloads/policy/code\\_of\\_conduct\\_fr.pdf](http://www.bowlsCanada.com/downloads/policy/code_of_conduct_fr.pdf)) ainsi qu'aux normes de comportement minimales attendues de la part des athlètes comme le prévoit le protocole d'équipe de BCB lorsqu'ils sont réunis, voyagent ou s'entraînent en tant qu'équipe.
- 11.2 Tous les athlètes doivent fournir un calendrier de présentation de rapports auquel ils devront se conformer, ainsi que cela est mentionné dans l'entente de l'athlète. L'entraîneur national doit approuver ce calendrier. Il comprendra, sans exclure d'autres possibilités, des plans d'entraînement annuels et mensuels ainsi que des rapports mensuels et des rapports sur les compétitions.
- 11.3 Tous les athlètes doivent immédiatement informer l'entraîneur national de BCB (ou l'entraîneur national de développement, le cas échéant) de toute maladie ou blessure pouvant raisonnablement avoir une incidence sur leur capacité à offrir une performance de qualité.
- 11.4 Tous les athlètes doivent participer aux événements, aux activités et aux réunions de l'équipe chaque fois qu'on le leur demande.

## **12. Retrait de l'athlète des rangs d'une équipe**

- 12.1 Un athlète peut être retiré du programme national de haute performance ou du processus de sélection en vue d'un EEN dans les circonstances suivantes :
- i. Violation de la constitution et/ou des politiques de BCB.
  - ii. Incapacité à performer selon les normes minimales exigées selon les sélectionneurs à cause d'une maladie ou d'une blessure (après avoir reçu l'avis d'un médecin).
  - iii. Violation des conditions de l'accord de l'athlète de BCB.

- iv. Omission d'avoir maintenu un niveau de performance et/ou une attitude satisfaisant, à condition que le niveau de performance à respecter ait été communiqué préalablement à l'athlète et que l'athlète ait eu l'occasion de maintenir ce niveau.

12.2 Toute violation des obligations de l'athlète sera traitée en vertu des dispositions de la politique en matière de plaintes et de mesures disciplinaires de BCB accessible ici :

[http://www.bowlscanada.com/downloads/policy/Discipline\\_Complaints\\_Policy\\_fr.pdf](http://www.bowlscanada.com/downloads/policy/Discipline_Complaints_Policy_fr.pdf)

### **13. Appels**

13.1 Les décisions relatives à la sélection peuvent être portées en appel, conformément à la politique en matière d'appel de BCB :

[http://www.bowlscanada.com/downloads/policy/appeal\\_policy\\_fr.pdf](http://www.bowlscanada.com/downloads/policy/appeal_policy_fr.pdf)

### **14. Divergence entre les versions anglaise et française**

14.1 En cas de divergence entre la version anglaise et la version française des critères de sélection, la version anglaise aura préséance.



## Annexe A

### **Demande de déclaration pour le programme national de haute performance (équipe nationale et équipe nationale de développement) de 2018-2020**

Cette demande ainsi que les renseignements demandés doivent être acheminés à Anna Mees, directrice générale, avant **le 31 juillet 2018** ([amees@bowlscanada.com](mailto:amees@bowlscanada.com)). **Les autres renseignements demandés doivent être présentés d'ici le 10 août 2018**

Nom :			
Adresse :			
Courriel:		Sexe :	
Tél :		Date de naissance :	

**Veillez indiquer l'équipe pour laquelle vous présentez une demande :**

<b>Programme de haute performance</b>	<b>Cocher</b>
Équipe nationale senior	
Équipe nationale de développement	

*Remarque : Vous pouvez présenter une demande aux fins d'examen pour les deux équipes.*

Faites parvenir votre demande dûment remplie à :

**Par courriel :** [amees@bowlscanada.com](mailto:amees@bowlscanada.com)

**Par télécopieur :** 613-244-0041

**Par la poste :** Bowls Canada, 33 Roydon Place, Suite 206, Nepean, Ontario, K2E 1A3, Canada

La demande de déclaration dûment remplie et signée doit être retournée à Anna Mees, directrice générale, avant **le 31 juillet 2018**.  
**([amees@bowlscanada.com](mailto:amees@bowlscanada.com))**. **Les autres renseignements demandés doivent être présentés d'ici le 10 août 2018.**

En apposant mes initiales dans la case qui se trouve à côté de chaque élément, je reconnais que les renseignements suivants sont véridiques au moment de la signature du présent formulaire :

**Parafe**

a) Je suis citoyen canadien et je possède un passeport canadien.	
b) Je déclare être membre en règle d'un club de bowling canadien membre d'une association de Bowls Canada Bowlingrin. Ce club s'appelle : _____	
c) Je reconnais avoir téléchargé et lu la politique de sélection de BCB sur le site <<insérer le lien final ici>>, et j'accepte de la respecter. Je reconnais que cette politique peut être amendée de temps à autre, et je comprends que BCB m'informera des changements apportés.	
d) Je reconnais avoir téléchargé et lu la politique canadienne antidopage de 2015 sur le site <a href="http://www.cces.ca/fr/2015cadp">http://www.cces.ca/fr/2015cadp</a> , et j'accepte de la respecter. Je reconnais que cette politique peut être amendée de temps à autre, et je comprends que BCB m'informera des changements apportés.	
e) Je reconnais que mon seul droit d'appel de ma sélection ou de ma non-sélection est celui indiqué à la clause 11 des critères de sélection.	
f) J'ai lu et j'accepte de respecter la politique concernant le code de conduite de BCB publiée sur le site <a href="http://bowls canada.com/downloads/policy/code_of_conduct_fr.pdf">http://bowls canada.com/downloads/policy/code_of_conduct_fr.pdf</a> .	
g) Je reconnais que si je suis choisi au sein de l'équipe nationale ou de l'équipe nationale de développement, je serai tenu de signer l'accord de l'athlète de BCB.	
h) Je reconnais que, malgré tous les efforts de BCB pour trouver du soutien financier pour son programme de haute performance, je pourrais être appelé à m'engager financièrement afin de participer à des stages ou événements internationaux choisis, y compris, sans toutefois s'y limiter : a. les frais annuels du programme, exigibles le 1 <sup>er</sup> janvier de chaque année : 500 \$ pour l'équipe senior et 250 \$ pour l'équipe de développement; b. les frais pour les événements internationaux : 1 500 \$ exigibles avant la tenue de l'événement si je suis sélectionné; c. les frais pour l'événement nord-américain d'Équipe Canada : 1 000 \$ exigibles avant la tenue de l'événement si je suis sélectionné; d. les dépenses liées aux camps de haute performance comme les billets d'avion et l'hébergement.	
i) Je comprends que le programme de haute performance nécessite que tous ses membres respectent un engagement d'une durée d'un an en termes d'entraînement et de rendement et, advenant ma sélection, je respecterai les engagements comme le souligne le personnel d'entraînement national. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, la production de rapports sur mon entraînement et mon rendement.	
j) Je reconnais qu'un dossier de demande complet pour l'équipe de 2018-2020 comprend : <input type="checkbox"/> Ce <b>formulaire de demande</b> dûment rempli – <b>avant le 31 juillet</b> <input type="checkbox"/> Un <b>tableau de mes performances antérieures</b> dûment rempli – avant le 31 juillet <input type="checkbox"/> Le <b>calendrier 2018 des compétitions</b> – <b>avant le 31 juillet (doit comprendre le type et le nom de l'événement, le lieu et les dates)</b> <input type="checkbox"/> Mon <b>plan annuel d'entraînement et de compétition</b> donnant les grandes lignes des volets technique et de conditionnement physique pour l'année 2019 ou 2020 – avant le 10 août <input type="checkbox"/> Des <b>soumissions vidéo (demander le document de spécifications relatives aux vidéos pour plus d'information)</b> . Les soumissions vidéo sont requises pour les athlètes qui ne participent pas au championnat national et sont fortement conseillées pour tous les autres candidats.	

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## Annexe B -- dynamique d'équipe

Valeur en pourcentage - 40 %

	Évaluation maximum	Note (exemple)	Athlète X
Forme physique adéquate pour compétitionner pendant plusieurs jours	5	5	0
Rendement constant d'une partie à l'autre	5	2	0
Engagement envers l'entraînement, sur le terrain et sous d'autres formes	5	1	0
Respect envers le programme, les coéquipiers, les officiels, les adversaires et les comportements (p. ex., codes de conduite, conditions de jeu dans le cadre de tournois, etc.)	5	4	0
Bonne entente avec les autres joueurs	5	5	0
Aptitude à être entraîné : ouverture à l'apprentissage, à recevoir des commentaires constructifs et à essayer des idées nouvelles	5	4	0
Valeurs -- honnêteté, autoréflexion, collaboration	5	3	0
Note totale		24	0
Évaluation maximum totale	35		
Valeur en pourcentage		68.57%	0.00%
Pondération	40%		
<b>Pondération totale</b>		<b>27.43%</b>	<b>0.00%</b>

\* Chaque élément sera évalué sur une échelle de 1 à 5

\* Échelle :

- 1- Faible
- 2 - Amélioration requise
- 3 - Moyen
- 4 - Bon
- 5 - Excellent

### Annexe C : Équipes senior et de développement 2018-2020 : Résultats de la feuille de notation

Scores	Points Max	2015	2016	2017	TOTALE
Score total : Nationales	240	0	0	0	0
Score total : Internationales	3135	0	0	0	0
Score total combiné	3375				0
Pourcentage					0.00
score pondéré en pourcentage	20%				0.00

#### Points d'évaluation

5 points maximum : (1<sup>er</sup> : 5 points; 2<sup>e</sup> : 3 points; 3<sup>e</sup> : 1 point)

10 points maximum : (1er : 10 points; 2e : 7 points; 3e : 3 points; 5 premiers : 1 point)

20 points maximum : (1er : 20 points; 2e : 15 points; 3e : 7 points; 5 premiers : 3 points)

30 points maximum : (1er : 30 points; 2e : 20 points; 3e : 10 points; 5 premiers : 5 points)

40 points maximum - (1er : 40 points; 2e : 35 points; 3e : 20 points; 5 premiers : 10 points)

*Remarque: Tout athlète n'ayant pas participé à un événement recevra une note maximum de « 0 »*

COMPÉTITIONS NATIONALES	2015						2016						2017					
	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total
Compétitions nationales																		
Championnat canadien moins de 18 ans	5					0	5					0	5					0
Championnat canadien moins de 25 ans	5					0	5					0	5					0
Championnat canadien ( « Majors » ) - doublettes	10					0	10					0	10					0
Championnat canadien ( « Majors » )- triplettes	10					0	10					0	10					0
Championnat canadien ( « Majors » ) - quadrettes	10					0	10					0	10					0
Championnat ouvert de simples	10					0	10					0	10					0
Championnat en simple intérieur	10					0	10					0	10					0
Championnat national dans le pays de résidence à l'extérieur du Canada <i>(Veuillez remplir l'onglet NCCR)</i>																		
- simples	5					0	5					0	5					0
- doublettes	5					0	5					0	5					0
- triplettes	5					0	5					0	5					0
- quadrettes	5					0	5					0	5					0
<b>Score total : Nationales</b>	<b>80</b>					<b>0</b>	<b>80</b>					<b>0</b>	<b>80</b>					<b>0</b>

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES	2015						2016						2017					
	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total	Points Max	1er	2e	3e	5 premiers	Score total
Internationales																		
Simple régionaux aux É.-U. (vol de championnat)	5					0	5					0	5					0
Doublettes régionaux aux É.-U. (vol de championnat)	5					0	5					0	5					0
Quadrettes régionaux aux É.-U. (vol de championnat)	5					0	5					0	5					0
« US Open » - simples (vol de championnat)	10					0	10					0	10					0
« US Open » -- doublettes (vol de championnat)	10					0	10					0	10					0
« US Open » -- quadrettes (vol de championnat)	10					0	10					0	10					0
Championnat des champions	30					0	30					0	30					0
Défi nord-américain - simple	5					0	5					0	5					0
Défi nord-américain - doublettes	5					0	5					0	5					0
Défi nord-américain - triplettes	5					0	5					0	5					0
Défi nord-américain - quadrettes	5					0	5					0	5					0
« Australian Open » - simples	20					0	20					0	20					0
« Australian Open » -- doublettes	20					0	20					0	20					0
« Australian Open » -- quadrettes	20					0	20					0	20					0
Championnat du monde junior - simples	30					0	30					0	30					0
Championnat du monde junior –doublettes mixtes	30					0	30					0	30					0
Coupe du monde	30					0	30					0	30					0
Championnat des Asie - Pacifique » - simples	30					0	30					0	30					0
Championnat des « Asie - Pacifique » - doublettes	30					0	30					0	30					0
Championnat des « Asie - Pacifique » - triplettes	30					0	30					0	30					0
Championnat des « Asie - Pacifique » - quadruples	30					0	30					0	30					0
Championnat du monde -- simples	40					0	40					0	40					0
Championnat du monde – doublettes	40					0	40					0	40					0
Championnat du monde -- triplettes	40					0	40					0	40					0
Championnat du monde -- quadrettes	40					0	40					0	40					0
Jeux du commonwealth -- simples	40					0	40					0	40					0

Jeux du commonwealth -- doublettes	40				0	40					0	40				0
Jeux du commonwealth -- triplettes	40				0	40					0	40				0
Jeux du commonwealth -- quadrettes	40				0	40					0	40				0
Tournois internationaux sur invitation <i>(Veuillez préciser, p. ex., 8 nations, 12 nations ou autre)</i>																
<b>un événement:</b>																
simples	30				0	30					0	30				0
doublettes	30				0	30					0	30				0
triplettes	30				0	30					0	30				0
quadrettes	30				0	30					0	30				0
Tournois internationaux sur invitation <i>(Veuillez préciser, p. ex., 8 nations, 12 nations ou autre)</i>																
<b>un événement:</b>																
simples	30				0	30					0	30				0
doublettes	30				0	30					0	30				0
triplettes	30				0	30					0	30				0
quadrettes	30				0	30					0	30				0
Tournois internationaux sur invitation <i>(Veuillez préciser, p. ex., 8 nations, 12 nations ou autre)</i>																
<b>un événement:</b>																
simples	30				0	30					0	30				0
doublettes	30				0	30					0	30				0
triplettes	30				0	30					0	30				0
quadrettes	30				0	30					0	30				0
<b>Score total : Internationale</b>	<b>1045</b>				<b>0</b>	<b>1045</b>					<b>0</b>	<b>1045</b>				<b>0</b>

## Annexe D : Évaluation de la performance technique et en équipe

Valeur en pourcentage - 40 %

<b>Athlète X</b>												
<b>0.00</b>												

Nom	Compétences techniques						Compétences en équipe				Moyenne totale de la performance de l'athlète	Valeur en pourcentage du critère de sélection
	Placement	Direct	Lancer MW	Lancer du cochonnet	Moyenne	Total	Habilités mentales	Approche tactique	Moyenne	Total		
<b>Exemple</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2.25</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3.50</b>	<b>7</b>	<b>2.88</b>	<b>16.00</b>
Athlète X					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 2					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 3					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 4					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 5					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 6					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète 7					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Athlète.....XX					0.00	0			0.00	0	0.00	0.00
Valeur maximale						20	Valeur maximale				20	

<b>Placement</b>	Capacité à exécuter un placement de manière constante, des deux mains
<b>Direct</b>	Capacité à exécuter un direct de manière constante, des deux mains
<b>Lancer MW</b>	Capacité à exécuter un lancer MW précis et constant, des deux mains
<b>Lancer du cochonnet</b>	Capacité à lancer le cochonnet à l'endroit indiqué ou à le positionner de façon intentionnelle

<b>Habilités mentales</b>	Capacité à démontrer des habiletés mentales efficaces : gestion des distractions, calme, langage corporel positif, communication efficace
<b>Approche tactique</b>	Capacité à adopter une approche tactique efficace : prise de décisions, choix des lancers, attaque appropriée

## Annexe E - Évaluation de la pertinence aux positions

	<b>Athlètes :</b>	<b>Athlète X</b>
<b>Pertinence à la position de capitaine</b>		
<i>Maîtrise des placements</i>		0
<i>Capacité à exécuter tous les lancers de manière constante</i>		0
<i>Capacité à exécuter des directs à différentes vitesses, de manière constante</i>		0
<i>Capacité à susciter le respect de ses coéquipiers en tant que capitaine</i>		0
<i>Capacité à orchestrer des mènes stratégiques</i>		0
<i>Capacité à communiquer de manière claire et cohérente</i>		0
<i>Capacité à performer sous pression</i>		0
	<b>Totale</b>	0

	<b>Athlètes :</b>	<b>Athlète X</b>
<b>Pertinence à la position de troisième</b>		
<i>Capacité à exécuter tous les lancers de manière constante</i>		0
<i>Capacité à agir comme un bon communicateur respecté de ses coéquipiers</i>		0
<i>Capacité à prendre part à l'élaboration de mènes stratégiques</i>		0
<i>Capacité à performer sous pression</i>		0
	<b>Totale</b>	0

	<b>Athlètes :</b>	<b>Athlète X</b>
<b>Pertinence à la position de deuxième</b>		
<i>Capacité à exécuter des placements de manière constante</i>		0
<i>Capacité à placer les boules dans la mène comme indiqué</i>		0
<i>Capacité à enlever les boules de la mène comme indiqué</i>		0
<i>Capacité à performer sous pression</i>		0
	<b>Totale</b>	0

	<b>Athlètes :</b>	<b>Athlète X</b>
<b>Pertinence à la position de premier</b>		
<i>Capacité à rouler le cochonnet de manière constante comme indiqué</i>		0
<i>Capacité à éloigner le cochonnet</i>		0
<i>Capacité à exécuter des lancers à différentes vitesses</i>		0
<i>Capacité à performer sous pression</i>		0
	<b>Totale</b>	0

**\* Chaque élément sera évalué sur une échelle de 1 à 5**

**\* Échelle :**

1- Faible

2 - Amélioration requise

3 - Moyen

4 - Bon

5 - Excellent